

N/REF : 9/03/2026 9H48 C:000003 I:01338
V/REF : AC/C41758
V/Email reçu le Lundi 09/03/2026 a 9H48

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. OLN
IMMEUBLE : L'ORLEANAIS - OLN
1 a 5, PLACIS DE L'ORLEANAIS
.
35000 RENNES

Rennes, le 18 Mars 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 1 PLACIS DE L'ORLEANAIS - DURAND/LE CLOLUS 07 51 67 73 74
ETAGE RDC - PORTE 01

MOTIF : FUITE EN PIED DE WC

Donneur d'ordre : Mme S ALI MOHAMED

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 12/03
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉPOSE FLOTTEUR D'ÉLECTUEUX
FOURNITURE ET POSE FLOTTEUR
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 13/03/26 a 12H15 salimohamed@aiguillon.com

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 13/03/26 A 12:14 MME S ALI MOHAMED

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des débris (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL071-Rempl.Ens.mécanismene	chasse Wc	1	77,19	77,19
TOTAL H.T.					77,19
T.V.A. a 10,00%					7,71
TOTAL T.T.C.En EURO					84,90

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.